

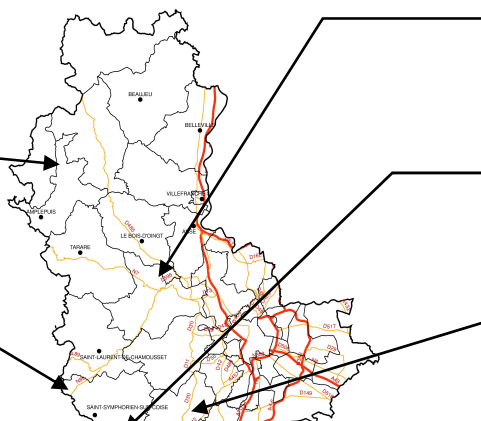


La Chapelle de Mardore 650M

Cumul température 01/02 : 223°C
Mise à l'herbe prévu cette semaine

Pomeys-420 M

Cumul température 01/02 : 255°C
7.1 cm dans les parcelles
Mise à l'herbe prévu cette semaine



Bibost- 400 M

Cumul température 01/02 : 266°C
Croissance hebdomadaire : 22kg
Mise à l'herbe 4h/j baisse du tourteau 0.7kg/l

Iarajasse 750 M

Cumul température 01/02 : 250°C

St jean de touslas -250 M

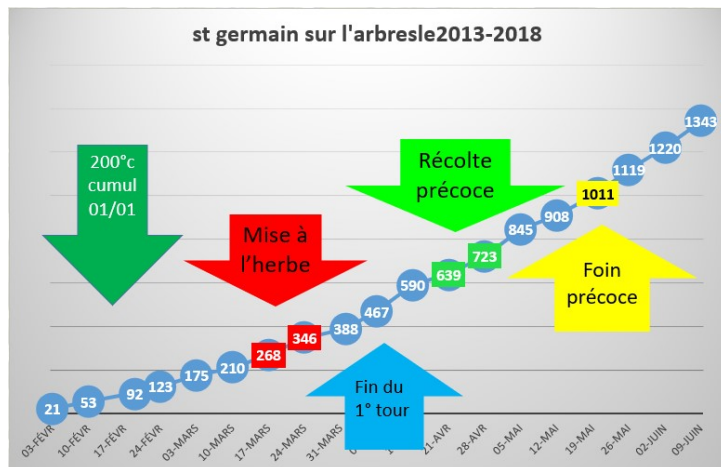
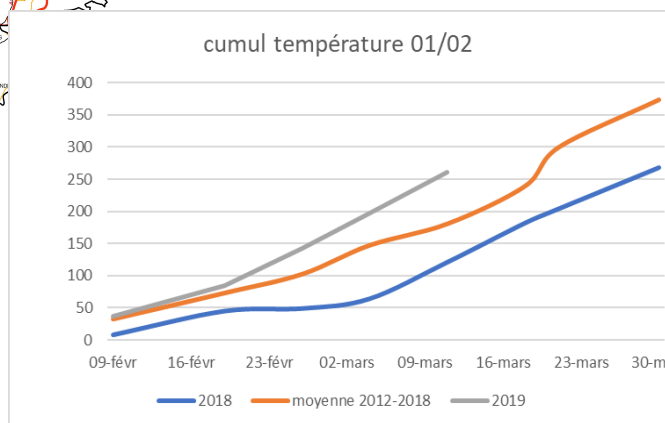
Cumul température 01/02 : 298°C
Mise à l'herbe depuis le 08/03

Avec des températures relativement douces pour la saison, l'année conserve son avance notamment sur les secteurs tardifs.

Les 250°C synonymes de mise à l'herbe précoce seront atteints cette semaine sur tous les secteurs. La floraison des forsythias peut aussi être un repère si vous ne disposez pas de station météorologique proche de chez vous. Ce début d'année, est similaire en précocité à 2017, notamment sur les secteurs tardifs. Une mise à l'herbe précoce vous facilitera la gestion dans les semaines à venir. Profitez de la bonne portance pour faire déprimer les parcelles de fauche. Ce déprimage va favoriser la reprise de la pousse et le tallage. Les feuilles consommées avant 300°C seront entrées en sénescence au moment de la récolte. Le rendement ne sera donc pas affecté et la qualité sera améliorée.

Fertilisation des prairies : Le deuxième apport d'azote sur prairie précoce à destination ensilage peut intervenir. Il doit être réalisé entre 5 et 7 semaines avant la date de récolte prévue. La dose doit être ajustée en fonction du rendement attendu, de la quantité déjà apportée et de la part de légumineuse.

Semis des prairies : Avec des automnes de plus en plus compliqués pour la mise en place des prairies longues durées, les implantations de printemps peuvent être une opportunité. Les semis de prairie longue durée sur le printemps sont favorables aux légumineuses et particulièrement à la luzerne. A partir de début mars, ce sont les conditions d'implantations qui sont prioritaires. Dès que la parcelle est ressuyée, la mise en place peut intervenir. Pour pallier au manque de rendement d'une implantation de printemps, de l'avoine de printemps peut être implantée juste avant le semis de prairie à raison de 50kg /ha. L'implantation peut aussi se faire dans une céréale d'hiver peu développée où le potentiel de rendement n'est pas maximal. Avant chaque semis de prairie, il est important de choisir des espèces et des mélanges adaptés à vos besoins (pérennité, mode d'exploitation, sol etc. ...)



		Sain et profond			Alternance hydrique			Hydromorphe			Séchant acide			Séchant calcaire		
		Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage
Espèces majeures	RGH *															
	RGA précoce à 1/2 tardif															
	RGA tardif à très tardif															
	Dactyle														(1)	(1)
	Fétuque élevée															
	Fétuque des prés															
	Fléole															
	Trèfle blanc															
	Trèfle violet *															
	Luzerne										(2)					

Rédaction : Mickael COQUARD Publication : Laetitia CANONIER

Port : 06 89 12 55 72

06 25 90 33 38

Mail : mickaelcoquard@cmre.fr

laetitia.canonier@rhone.chambagri.fr

Note technique hebdomadaire – IPNS RTE – 18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes